



Envoyé en préfecture le 12/07/2019  
Reçu en préfecture le 12/07/2019  
Affiché le   
ID : 045-200005932-20190710-2019\_04\_46-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 10 juillet 2019**

2019-04-46

**Date d'affichage :**

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 19

Votants : 24

L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 juillet 2019

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 4 juillet 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

**Jouy-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,  
Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT,  
M. Dominique DESSAGNES, M Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

**Ménéstreau-en-Villette** : M. Bertrand DAUDIN

**Sennely** : M. Pierre HENRY

**POUVOIRS** : M. Stéphane CHOUIN à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Nicole BOILEAU à Mme  
Stéphanie HARS, M. Jean-Jacques BOUQUIN à M. Pierre HENRY, M. Eric LEMBO à M. Bertrand DAUDIN,  
Mme Manuela CHARTIER à M Jean-Frédéric OUVRY

**ABSENTS EXCUSES** : M. Christophe BONNET, M. Bernard GILBERT, Mme Marie-Annick VATZ

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Renouvellement de la Commission de Suivi de Site THALES**

Par délibération en date du 29 avril 2014, le Conseil communautaire a désigné Madame Constance de Pélichy, déléguée communautaire titulaire de La Ferté S-Aubin, comme représentant au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour la société Thales LAS.

Le mandat des membres arrivant à échéance le 4 septembre prochain, il convient de procéder au renouvellement complet de la composition de cette instance.

La désignation des représentants se fait au scrutin secret. Toutefois, le Conseil communautaire peut décider, par un vote à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,***

DESIGNE Madame Constance de Pélichy comme représentant au sein de la Commission de Suivi de Site pour la société THALES LAS France.

Signé par : Jean-Paul ROCHE  
Date : 11/07/2019  
Qualité : CC PORTES DE  
SOLOGNE-PDT  
Le Président,  
Jean-Paul ROCHE